



## 1er semestre 2018 - Bulletin municipal

### ÉDITO

Un nouveau semestre de passé et il a été riche en événements : la traditionnelle cérémonie des vœux et le repas de la Commission d'Action Sociale, ont été comme toujours des succès. De même que les soirées des diverses associations.

Les hamois ont été rappelés aux urnes le 15 avril dernier, suite à la démission de 4 conseillers municipaux. Je remercie Alexandra GRANDIN, Patricia DOUILLET, Arnaud ROBILLARD et Jérôme RENARD, qui ont depuis rejoint le Conseil Municipal, d'avoir bien voulu s'investir pour le bien de notre commune. Ils ont été intégrés dans les commissions et se sont déjà mis au travail. Vous avez deux nouveaux adjoints, avec Sébastien RAGOT, il s'agit de Vincent LANOË et de Jérôme RENARD.

Le 8 mai dernier, la commémoration a été l'occasion de présenter le carré militaire au président de la fondation DE LATTRE, M. TOCQUER, et à M. BOULLARD, porte-drapeaux. Les anciens combattants AFN se sont investis dans cette cérémonie et je tenais, au nom du Conseil municipal à les remercier de leur implication.

Le 1er juin, le Sénateur de la Mayenne Guillaume CHEVROLLIER a passé la journée sur notre commune pour la découvrir. Les débats menés avec les personnes présentes ont été riches et intéressants.

Les travaux de l'école, réalisés par l'entreprise Lavaleur Concept's Habitat, auront lieu cet été. En fin d'année, sont prévus : la coupe d'arbres au stade de football, et si la météo le permet, son repeuplement.

Je vous invite aussi à découvrir nombreux la nouvelle version de votre fête communale, préparée par le Comité des fêtes, le 14 et 15 août prochain.

Soyez assurés que nous mettrons tout en oeuvre pour que le dynamisme de notre commune ne faiblisse pas. Diane ROULAND



VISITE DE GUILLAUME CHEVROLLIER,  
SÉNATEUR DE LA MAYENNE



COMMÉMORATION DU 8 MAI ET INAUGURATION DU CARRÉ MILITAIRE



EXPOSITION SUR LE CENTENAIRE DE LA  
GUERRE 1914 - 1918

## VIE MUNICIPALE BUDGET

### Vote des subventions aux associations

Sporting Club Hamois 1 624€ et tarif préférentiel location salle

Anciens combattants et AFN 216€

Coopérative scolaire 389€ classe transplantée 90€/élève participant

Gymnastique volontaire hamoise 216€

Télé-proton 50€

Société de chasse Saint Hubert 306€

Amicale laïque 499€ et tarif préférentiel location salle et 10 cartes de pêche fournies pour le loto (50€)

Comité des fêtes tarif préférentiel location salle ainsi que l'achat et la remise d'un trophée à l'occasion de la course cycliste.

Génération mouvement club des bruyères 216€ et tarif préférentiel location salle.

Soit un total global de 3 516€.

### Fiscalité foncière les taux communaux seront maintenus en 2018

Taxe habitation : 16.82% ;

Taxe foncière pour le bâti : 27.04% ;

Taxe foncière pour le non-bâti : 54.62%.

### Attributions de compensation communauté de communes du Mont des Avaloirs

Ce sont 20 104,44 € versés par la commune pour 2018.

### État de la dette - capital restant dû de

67 528,71€ qui se détaille en deux prêts :

Le premier prend fin en 2020, auprès du Crédit mutuel au taux de 4,35% (reste 22665 €).

Le second prend fin en 2024, auprès du Crédit agricole au taux de 2,59% (reste 44 862 €).

### Frais du Regroupement Pédagogique Intercommunal

Les comptes ont été établis, la commune de Le Ham doit 1 313,23€ à la commune de Loupfougères.

**Compte de gestion commune** - établi par Mme Hélène de Geuser, trésorière ; le résultat de l'exercice en section fonctionnement 43612,44€, en investissement 17444,74€ ;

Résultat définitifs : fonctionnement 202289,32€ investissement -43 861,12€.

### Budget primitif

- en section fonctionnement 474 22,27€,

- en section investissement 104 349,03€.

## VOS NOUVEAUX ÉLUS



D. ROULAND ET VOS NOUVEAUX CONSEILLERS MUNICIPAUX :

Arnaud ROBILLARD, Alexandra GRANDIN, Patricia DOUILLET et Jérôme RENARD

Après discussions, Mme le maire a retiré ses délégations de signatures et de fonctions à M. Tertre, comme la loi l'y autorise. Le Conseil a donc été appelé à se prononcer (à bulletins secrets) sur le maintien de celui-ci dans ses fonctions d'officier d'état civil et de police judiciaire.

Lors du débat, messieurs Tertre et Fortin ont refusé de participer au vote.

Après avoir délibéré à bulletins secrets, votants : 9, pour le maintien : 3 contre : 4, blancs : 2 ; le conseil municipal a décidé de ne pas maintenir l'adjoint dans ses fonctions .

### Installation des nouveaux conseillers municipaux -

Considérant la démission de 4 conseillers municipaux : M.M. Fortin, Tertre, Mmes Trillard et Jeanneau ;

Considérant le résultat des élections du dimanche 15 avril 2018 :

Votants 126 - exprimés 115 - nuls 11 -

Patricia Douillet : 83 voix Alexandra Grandin: 100 voix Arnaud Robillard : 92 voix Jérôme Renard : 101 voix.

### Élection des adjoints -

M. Ragot devient premier adjoint, le Conseil nomme M. Lanoë 2ème adjoint et M. Renard, 3ème adjoint.

### Commissions -

Mme Cerredo intègre la commission «fleurissement».

Mme Douillet intègre les commissions « vie associative, culture, loisirs, communication» et devient la représentante auprès de territoire d'énergie.

Mme Grandin intègre les commissions «enfance/jeunesse, vie associative...» et «fleurissement».

M. Robillard intègre les commissions «bâtiments communaux, cimetière, étang, espaces verts» et «voirie, réseaux et télécommunications».

M. Renard intègre les commissions «finances» et «voirie...».

## TRAVAUX COMMUNAUX

### \* École

Dépenses totales de 14 113,66 € :

- faux plafonds ; installation de toilettes accessible (agenda d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite) 9 542,4 € TTC

- accessibilité (entrée) 797,26 € TTC -

- lumière : éclairage led 3 774 € TTC

Les joints extérieurs des fenêtres sont renouvelés par M. Brindeau qui a fait le nécessaire pour améliorer l'isolation.

L'entreprise Proclair a fait un devis pour 2 fenêtres ; accepté pour un total de 721,28€.

Une classe sera aussi entièrement repeinte.

Subventions possibles par économies habitat et par la région.

\* Débouchage de drains au stade.

\* VMC installée à la salle d'exposition par M. Brindeau.

\* Installation de jardinières et achat de plantes.

\* Rencontres avec divers interlocuteurs pour le projet d'effacement des réseaux de la rue principale et aménagement d'un accès pour les personnes à mobilité réduite pour le café de Mme Gilet (SIVM, Territoire d'énergie, service des routes du département et deux cabinets d'études).

Une option est aussi à l'étude : l'effacement des réseaux autour de l'église.

Le cabinet choisi est PLAINE ETUDES pour un montant de 4800€.

### Adressage

*L'arrivée de la fibre optique va entraîner un travail de numérotation de toutes les maisons dans les lieux-dits.*

*Votre adresse va donc devenir plus précise (surtout en campagne, avec une numérotation).*

*Les habitants seront invités à élaguer leurs haies à proximité des lignes téléphoniques.*

*L'identification, la dénomination et la numérotation des voies (à la charge de la commune) sont nécessaires .*

*Une information des administrés et des partenaires sera à prévoir.*

*Les doublons de noms seront à éviter :*

*rue et lotissement du Mont / le Chesnay, la Chênaie / la Haie sainton, la Haie, les Hayes.*

*Un groupe de travail sur le sujet a donc été créé.*

## COUPE D'ARBRES AU STADE ET A L'ETANG



LA ZONE QUI SERA COUPÉE ET REBOISÉE AU STADE

Une délibération a été prise prévoyant une première coupe sanitaire à l'étang pour invasion de chenilles urticantes ; considérant que pour la sécurité une nouvelle coupe serait nécessaire tant pour les chenilles au stade, que pour l'érosion des accotements du chemin de l'étang ; l'entreprise SYLVA OUEST a été choisie pour couper 170 arbres au terrain de football et 115 à l'étang.

Le Conseil Municipal est unanimement favorable à un repeuplement des zones coupées. Pour pouvoir financer ce repeuplement des pins Douglas seront donc vendus.

### GAEC du Meslier à CHARCHIGNE :

Un avis favorable est émis à la majorité pour cette enquête publique (élevage avicole de 40000 emplacements).

### FACTURATION ORANGE :

Objectif : réduire de 20 à 25 % la dépense globale annuelle (environ 850 à 1000 €). Les solutions envisageables sont :

- au point lecture, (téléphone fixe illimité avec un constat de 5 min d'appels par mois) à remplacer par 2 portables ;
- la location d'un téléphone fixe à la salle (55 € T.T.C. par an) remplacée par 2 achats (rentabilisés sur 1 an).

### VENTE D'HERBE :

Les parcelles H n°707, 738 et 805 d'une superficie totale de 11 211 m<sup>2</sup> sont demandées pour une vente d'herbe par M. APPERT.

### ÉTANG :

Changement du règlement lors des lâchers, la place prise le matin n'est pas interchangeable.

### BAS-CHERANCE :

Dossier de vente d'une maisonnette en attente suite à des complications administratives

### TOURBIERES :

Un recensement va être effectué pour ces zones, des personnes de CPIE et de MNE viendront voir les parcelles concernées.

### RGPD et nomination d'un Délégué à la Protection des Données (DPD) :

Le projet d'adhésion au service de mise en conformité avec la réglementation européenne « RGPD », proposé par le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de La Mayenne, est accepté.

Le règlement européen 2016/679 dit « RGPD » entre en vigueur le 25 mai 2018. Il apporte de nombreuses modifications en matière de sécurité des données à caractère personnel et rend obligatoire leurs applications. En effet, le non-respect de ces nouvelles obligations entraîne des sanctions lourdes (amendes administratives), conformément aux articles 83 et 84 du RGPD.

Au regard du volume important de ces nouvelles obligations légales imposées et de l'inadéquation potentielle entre les moyens dont la collectivité dispose et lesdites obligations de mise en conformité, la mutualisation de cette mission avec le CDG 53 présente un intérêt certain.

### REMPLACEMENT DE M. BRINDEAU (RETRAITE)

Il est créé à compter du 1er septembre 2018 un emploi permanent à temps complet à raison de 35 heures hebdomadaires d'agent technique. Cet emploi pourra être pourvu par un fonctionnaire de tout grade sauf catégorie A.

En cas de recrutement infructueux de fonctionnaire, les fonctions pourront être exercées par un agent non titulaire dans les conditions fixées aux articles 3-2 ou 3-3 de la loi n° 84-53.

### PDIPR (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée)

Le Conseil émet un avis favorable sur l'ensemble du plan mais signale que certaines portions de chemins sont bouchées par la végétation et que la commune n'a pas les moyens (matériel, humain et financier) d'effectuer ces travaux.

### MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL COMMERCIAL

Demande de Mme MATIGNON qui souhaiterait disposer d'un local en vue d'y établir son activité d'ostéopathe animalière. Il pourrait être effectué des travaux au point lecture, 7 rue de la Grotte, si besoin.

**DES DEGRADATIONS** ont été constatées au cimetière (fleurs arrachées, jardinières volées), et à l'étang, une plainte a ainsi été déposée en gendarmerie.

### PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

*Ce projet d'aménagement intercommunal traduit une véritable stratégie locale retenue par les élus et fixe des objectifs chiffrés de consommation d'espaces naturels, agricoles et forestiers ainsi que des orientations générales sur les différentes politiques sectorielles (transport, déplacement, économie, équipement commercial).*

*Il est affiché en Mairie, si vous souhaitez le consulter. Il ressort des débats que :*

#### \*DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

*Point 5 - ne pas interdire le changement de destination des locaux commerciaux ; interdire surfaces de commerce de plus de 1000 m<sup>2</sup> ; valoriser les projets de restructuration des centres-bourgs*

*Point 6 - remplir les terrains actuellement viabilisés, rendre les autres (agriculture)*

#### \*DÉVELOPPEMENT DES LOISIRS

*Point 4 - toutes les communes ; connexion par réseaux de tout type*

#### \*DÉVELOPPEMENT DU LOGEMENT

*Point 1 - favoriser le remplissage des logements existants avant de créer de nouveaux lotissements*

*Point 2 - oui aux deux propositions*

#### \*TRANSPORT

*pour les stationnement collectif près des axes principaux de passage*

#### \*PROJET DE PLU i

*P137 il est remarqué que la formulation de la synthèse concernant les écoles est maladroite.*

*Les conseils municipaux sont consultés et émettent des avis mais la décision finale appartient au Conseil Communautaire.*

*Plus de renseignements sur :*

*<http://www.cc-montdesavaloirs.fr/plui-habitants-investis/>*

## Franc succès pour les voeux du 6 janvier et le repas des plus de 65 ans

Les deux événements sont organisés par le Conseil municipal.

Les voeux sont l'occasion de présenter le bilan de l'année passée.

La Commission communale d'Action Sociale est composée d'élus et elle intègre 4 bénévoles : Denise RONCIN, Léandre LELOUP, Monique RENARD et Mireille FORTIN.

Elle propose un repas (participation de 5 €) aux personnes de plus de 65 ans.

Les doyens de ce repas étaient Gaston et Marie-Thérèse RENARD.



UN PUBLIC NOMBREUX POUR ...



... LES VOEUX DU CONSEIL MUNICIPAL



LE REPAS DE LA COMMISSION COMMUNALE D'ACTION SOCIALE AVEC AU PREMIER RANG LES DOYEN.NE.S



## VIE COMMUNALE

### Fin de saison du Sporting Club Hamois

Cette année la saison des jeunes était différente des précédentes avec la mise en place d'une entente avec le club de Javron-Neuilly, qui fut une réussite.

**En U7 / U9 :** l'année n'a pas été facile avec de nombreux plateaux et d'entraînements annulés... En espérant que l'année prochaine soit propice à une météo plus clémente. Pour la saison prochaine, le club recherche des parents bénévoles pour encadrer les petits futurs champions, le samedi après midi de 13h30 à 16 h00.

**En U11 :** 2 équipes étaient engagées (24 enfants au total). Une saison très enrichissante avec de gros progrès tout au long de l'année. Pour la saison prochaine Dominique Fouassier sera le responsable avec Sébastien Gibon (Javron-Neuilly)...Les matchs se joueront à Javron.

**En U13 :** l'équipe 2 en troisième division dirigée par Patrick Blanc et Mickael Pouchin. L'équipe 1 (en deuxième division puis en 1ère div) dirigée par Jérôme Barré. Saison très enrichissante pour les 2 équipes avec une marge de progression très importante pour ces jeunes. Pour la saison prochaine : 2 équipes seront engagées (2ème div et 3ème div). Patrick Blanc et Dany Canu en seront les responsables et les matchs se joueront au Ham.

**Les U15 :** la saison prochaine, une équipe de U15 verra le jour. Les responsables seront Baptiste Gautier et Sébastien Lavaleur et les matchs auront lieu à Javron.

#### Les responsables d'équipes séniors :

Équipe A : Frédéric Barré,

Équipe B : Maxime Serrand,

Vétérans : Pascal Lavaleur.

La saison s'est globalement bien passée mais il est demandé aux joueurs d'être plus réactifs sur leur présence ou absence lors des matchs, sinon cela complique la tâche de ceux qui font les équipes. Les vétérans ont tous fait preuve d'un soutien irremplaçable lors des remplacements.

#### Dirigeants du club :

Nicolas Fouassier (Président), Cédric Renault (Vice-président), Sylvie Rocher (Secrétaire), Frédéric Barré (Trésorier), Patrick Blanc, Charlie Maurice, Jérôme Roncin, Alexandre Lechat, Baptiste Gautier (Secrétaire -adjoint), Maxime Serrand, Swann Perrier, Marina Barbier, Emilien Serrand, Baptiste Foucault, Emmanuel Feurprier, Christophe Mézières, Patrick Favris.

**La soirée "entrecôte" sera le 13 octobre 2018, pensez à inviter vos amis !**

**Le 15 juin 2019, le club fêtera ses 50 ans à partir de 14 h, réservez la date !**

## L'espace des Arts présente le centenaire 14 - 18



UN PUBLIC TRÈS NOMBREUX

Suite à la commémoration, l'exposition sur le centenaire de la guerre 1914-1918 a été présentée.

Cette exposition était gracieusement mise à disposition par l'association Action Culturelle et Touristique, représentée par Guy SOUTIF son président. Elle a déjà parcouru de nombreux kilomètres car elle était aussi présentée à Verdun l'an dernier.

Dans cette intéressante présentation, on a pu découvrir les étapes historiques de la guerre, ainsi que l'action des femmes et le soutien logistique qu'elles ont apporté, tant au niveau de l'industrie que des mondes agricole et de la santé.



LES REPRESENTANTS DE LA GENDARMERIE, DES POMPIERS ET DE LA FONDATION DE LATTRE AINSI QUE M. LENOIR

## La commémoration du 8 mai 2018 près du carré militaire



LECTURE DE L'ORDRE DU JOUR N°9 DU GENERAL DE LATTRE PAR M. TOQUER, PRESIDENT DU SOUVENIR FRANCAIS

Les représentants de la gendarmerie et des pompiers, du Souvenir Français, et de la fondation De Lattre, les anciens combattants, les hamois.e.s ont rendu hommage aux soldats morts pour la France lors de la commémoration du 8 mai 2018.

La jeunesse était bien représentée : de nombreux enfants étaient présents pour faire perdurer le devoir de mémoire.

Les anciens combattants avaient demandé à deux jeunes de porter les drapeaux, par l'intermédiaire de leur président : M. Daniel LEPLARD.

Un vin d'honneur de la municipalité et des A.F.N. a clôturé cette cérémonie à l'Espace des Arts.



M. BOULLARD PORTE-DRAPEAU DE LA FONDATION DE LATTRE A PRIS SOUS SON AILE LES DEUX JEUNES PORTE-DRAPEAUX



## Guillaume CHEVROLIER, sénateur de la Mayenne, découvre Le Ham



RENCONTRE AVEC LES ARTISANS, COMMERCANTS, EXPLOITANTS AGRICOLES ET CHEFS D'ENTREPRISE  
AU CAFE GILET

Dans le cadre de ses visites de proximité, le sénateur Guillaume CHEVROLIER a passé une journée dans notre commune, à la mi-juin.

Cette visite était axée sur le secteur économique et les difficultés rencontrées par les artisans, commerçants, chefs d'entreprise et chefs d'exploitations agricoles. Il a donc pu visiter les établissements SALIN et LAVALEUR ainsi que la ferme de la Heslière. Divers thèmes ont ainsi été abordés : la transmission de l'entreprise, les mises aux normes et la législation rigides...

Le secteur touristique n'a pas été oublié avec la découverte de l'étang, de l'église (et sa restauration par Bernard Chardon) et de la salle d'expositions.

La fin de la journée était consacrée aux jeunes avec la visite de l'école, de la cantine et la garderie périscolaire, ainsi qu'au bénévolat puisque des membres d'associations avaient été invités.

Ces différentes visites ont permis de montrer le dynamisme de la commune et de parler des difficultés du monde rural.

Le conseil municipal adresse des remerciements à toutes les personnes ayant fait que cette rencontre se déroule au mieux et soit enrichissante pour tous.



VISITE AU GAEC DE LA HESLIERE AVEC CHRISTELLE AUREGAN



DE L'ETABLISSEMENT SALIN AGRICULTURE 53...



A L'ETABLISSEMENT LAVALEUR CONCEPT'S HABITAT...



RENCONTRE AVEC LES ELEVES DES 2 CLASSES POUR LEUR EXPLIQUER LE RÔLE D'UN SENATEUR ET VISITE  
DES LOCAUX EN PRESENCE DE DOMINIQUE BOURGALT, MAIRE DE LOUPFOUGERES.  
PRESENTATION DES TRAVAUX EFFECTUES ET PREVUS A L'ECOLE, PUIS VISITE DE LA CANTINE  
SCOLAIRE? GARDERIE ET SALLE SOCIOCULTURELLE.



VISITE DE LA SALLE D'EXPOSITIONS (DIVERS ARTISTES) ET RENCONTRE AVEC DES REPRESENTANTS DES  
ASSOCIATIONS EN PRESENCE DES 2 CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX CHRISTELLE AUREGAN ET DANIEL  
LENOIR POUR PARLER DU BENEVOLAT.

L'Espace des Arts présente  
Clara LE MOSQUET



Mme Clara LEMOSQUET a présenté ses sculptures et ses peintures les week-end des 31 Mars-1er et 2 Avril, 7-8 Avril, 21-22 Avril.

Le vernissage avait lieu le 7 Avril 2018. Une trentaine de personnes étaient présentes.

Intitulé un voyage fantastique, elle a fait le bonheur des enfants de l'école qui ont pu rencontrer l'artiste et échanger avec elle.

Elle leur a aussi raconté le conte inspiré par ses œuvres.



Nouvelles activités sur la commune :

# Oika Oika

## Jeux et loisirs créatifs à domicile

"C'est en octobre 2017 que je me suis lancée dans l'aventure Oika Oika !

Oika Oika est le leader de la vente à domicile de jeux et loisirs créatifs.

Oika Oika est né d'une idée simple : faire redécouvrir le plaisir de jouer autour de trois grandes valeurs : la culture du partage, le lien inter-générationnel et la convivialité !

Tous mes jeux sont à essayer gratuitement à votre domicile.

Une seule chose, invitez vos amis et je m'occupe d'apporter la bonne humeur !

L'avantage est d'essayer avant d'acheter ! "

**Nikita**

Tél. : 06.19.58.90.89 FACEBOOK - Nikita Oika Oika 53 MAIL [nikita.savary@gmail.com](mailto:nikita.savary@gmail.com)



Virginie Beaumont et Arnaud Robillard, passionnés depuis toujours par l'équitation, vous accueillent dans leur écurie à la Boutevillière au Ham avec votre équidé, en pension pré, box ou travail, ou bien en poulinage ou encore en dépôt vente.

Vous pouvez aussi venir acheter votre futur cheval ou bien un besoin plus simple comme le transporter, ils vous attendent pour le plus grand soin de votre compagnon préféré .

**Vous pouvez les contacter au 06 82 88 04 46 ou bien aller chez eux aux heures des repas , ils se feront un plaisir de vous accueillir .**

## #ESCROQUERIE À LA FAUSSE QUALITÉ

Faux gendarmes, faux policiers, faux agents EDF...

Ne laissez entrer aucun inconnu dans votre domicile. Utilisez un entrebâilleur et/ou l'œilleton de votre porte pour parler à votre interlocuteur.

Demandez la carte professionnelle ou la lettre de mission.



#PRÉVENTION

## #VOL PAR RUSE

### Comment se protéger ?



Vérifiez auprès de l'organisme qu'une intervention est prévue à votre domicile.

En cas de doute, n'hésitez pas à composer le **17** pour joindre la gendarmerie ou la police.



Dans le cadre des "Opérations tranquillité vacances", les vacanciers peuvent signaler leur absence auprès de la gendarmerie.

Outre les vacances scolaires, ce service gratuit s'applique toute l'année. Les gendarmes effectueront alors, à l'occasion des patrouilles, plusieurs passages au domicile des intéressés, en vérifiant l'intégralité de la résidence en général et des issues en particulier.

L'imprimé de demande individuelle est téléchargeable sur le site [www.referentsurete.com](http://www.referentsurete.com) rubrique Fiches conseils.

Lorsque vous êtes victimes, déposez plainte systématiquement, préservez les traces et indices avant l'arrivée des enquêteurs, alertez immédiatement la gendarmerie en composant le 17.

Gendarmerie Nationale - Communauté de brigades de Lassay les Châteaux.

## VIE QUOTIDIENNE

### Recrudescence des vols par ruse commis au préjudice des personnes âgées

Nous recensons principalement deux types d'agissements : ceux des faux agents (agents ERDF, syndicat des eaux, techniciens en téléphonie, la poste.....) et surtout ceux avec des vendeurs au démarchage (calendriers, fleurs, cartes de Lourdes, .....).

La manière d'opérer des malfaiteurs est bien souvent la même. Ces derniers ciblent leurs victimes, (octogénaires vivant seules en maison individuelle).

Généralement, deux démarcheurs se présentent au domicile de la victime proposant avec insistance, en échange d'un peu de monnaie des cartes de Lourdes ou des calendriers.

Les victimes bien souvent intimidées et démunies face à la menace, cèdent puis sont suivies jusqu'au lieu, meuble, tiroir, renfermant le porte monnaie ou l'argent, pour se voir subtiliser les valeurs détenues.

Prises par un sentiment de culpabilité, les personnes lésées hésitent bien souvent à en parler à leurs enfants ou à alerter la gendarmerie.

Les seniors, de part leur fragilité, sont plus exposés à la lâcheté et la ruse de certains agresseurs. Face à ce phénomène quelques conseils pratiques pour se prémunir de ces actes malveillants :

- Faites installer sur votre porte un œilleton et un entrebâilleur (ceci évite le blocage de la porte avec le pied, pour vous éviter de la refermer).
- N'inscrivez que votre nom sur la boîte aux lettres, évitez les termes « veuf, veuve madame ».
- Ne transportez pas d'importantes sommes d'argent ou de bijoux trop voyants.
- Faites vous accompagner d'un ami ou d'un parent pour aller faire des retraits d'argent.
- Si vous ne connaissez pas la personne qui se présente à votre domicile n'ouvrez pas votre porte. Privilégiez l'ouverture d'une fenêtre pour vous adresser à lui.
- Si un visiteur se présente sans rendez vous comme un agent du gaz, de l'électricité, de la poste ou tous autres services connus, demandez lui sa carte professionnelle.
- Ne vous laissez pas attendrir par des propos qui n'auront pour but que de détourner votre vigilance.
- Si votre interlocuteur se montre insistant ou menaçant ou lorsqu'une situation vous semble inhabituelle n'hésitez pas à contacter la gendarmerie ou votre mairie.
- Sans parler de système d'alarme ou d'installation très onéreuse par des sociétés spécialisées, il existe des caméras fictives très dissuasives pour un coût allant de 6 à 15€.

## 7 Astuces ... pour éviter les vols par ruse

- Ne donnez jamais d'argent, ni de code secret...** un policier ou un employé ne vous demandera jamais d'argent, ni de code secret, ni où vous cachez vos valeurs.
- Gardez les numéros utiles sous la main...** police, pompiers, numéros des compteurs, personne de confiance, etc.
- Entretenez votre réseau social...** sachez à qui demander de l'aide autour de vous !
- Vous avez le droit de dire NON !** Vous n'êtes jamais obligé de laisser entrer quelqu'un chez vous, pas même un policier. En cas de doute n'ouvrez pas, demandez un nouveau rendez-vous et faites vous accompagner d'un proche.
- Vérifiez qui sonne avant d'ouvrir...** utilisez un (vidéo) parlophone, un judas, un entrebâilleur ou un code sonnette.
- Soyez attentif au logo et à l'uniforme...** chaque métier porte une tenue spécifique, ayez en tête la tenue officielle.
- Exigez la carte de service...** un policier ou un employé qui se présente chez vous dispose toujours d'une carte de service. S'il n'a pas de carte de service ou en cas de doute, refusez l'accès.

## LES PRIMAIRES DE L'ÉCOLE DE LE HAM ET LES MATERNELLES DE LOUPFOUGERES



L'école du Ham en RPI avec Loupfougères a accueilli 33 élèves cette année.

Les élèves ont travaillé sur le projet « tour du monde » en suivant le blog d'une enseignante, Emeline Martin, qui fait le tour du monde des écoles. Nous avons pu « visiter » l'Asie du sud-est, l'Océanie et l'Amérique du Sud. C'était pour eux, l'occasion de découvrir de nouvelles cultures et de comparer les systèmes éducatifs.

Nous sommes allés au cinéma voir " Le dirigeable volé" pour les plus grands et "Gus petit oiseau, grand voyage" pour les plus jeunes. De plus, la Communauté de commune nous a invité à assister à deux spectacles : "Mon frère, ma princesse" (pour les cm1-cm2) et "Abeilles et bourdon" (pour les cp-ce1-ce2).

Les enfants ont également pu découvrir la pétanque et l'escrime. Ils ont même eu la possibilité de faire partager ces activités avec leurs parents.

Comme l'an passé, les élèves de maternelle et d'élémentaire se sont retrouvés un mercredi par période pour partager des activités autour de la découverte des continents.

Sylvaine Niobé est intervenue à neuf reprises dans chaque classe pour nous aider à construire une chorégraphie autour des émotions (la tristesse, la joie, la colère, la timidité et la confiance). Celle-ci a été présentée au spectacle de fin d'année et lors d'une rencontre Danse à l'école réunissant plusieurs classes de la Mayenne. Ce projet a été rendu possible grâce au financement conjoint des deux mairies et de la Communauté de Communes du Mont des Avaloirs.

En fin d'année, les élèves ont appris à manier la bicyclette et cet apprentissage s'est conclu par une randonnée cycliste du Ham jusqu'au bois du Tay.

Parents et enfants ont pu assister au spectacle Enchanté de Pierre Bouguier et Jacques Faucon, organisé par l'Amicale Laique et l'équipe enseignante. Ce fut un moment très apprécié par tous, petits et grands.

Nous souhaitons remercier les municipalités, l'Amicale Laique et les parents d'élèves pour leur aide et investissement dans l'école.



Il est rappelé aux parents qu'à la rentrée de septembre 2018, les enfants n'auront plus classe le mercredi.

Un Accueil de Loisirs peut les recevoir sur Villaines la Juhel.

Les Temps d'Activités Périscolaires sont supprimés, mais l'accueil, le matin et le soir, est toujours assuré.

## ÉTAT CIVIL



Alexandra et Gaëtan

### MARIAGE

Alexandra GRANDIN et Gaëtan FONTAINE, 10 rue du Mont, se sont mariés le 9 juin.

### NAISSANCE

Lina RICHARD, les Haies, née le 14 février.

### DÉCÈS

Mme Louise DELAURIERE née NEVEU le 27 Mai 1923 à Le Ham, décédée le 19 Janvier à Mayenne.

M. Rémi BOITIERE, né le 6 janvier 1936 à Le Ham, décédé le 20 janvier à La Tronche (Isère).

M. Raymond BRUNET, né le 28 août 1949 à Le Ham, décédé le 7 février à Mayenne.

Mme Lucie BOITIERE, née le 11 septembre 1929, décédée le 27 mars, en Autriche.

Mme PERRIER née TRAHAY, le 7 septembre 1930, décédée le 8 avril à Lassay-les-chateaux.

Mme Denise LEBOURDAIS, née le 12 octobre 1922 à Le Ham, décédée le 18 avril à Mayenne.

M. Guy LAVALEUR, né le 17 novembre 1956 à Loupfougères, décédé le 10 mai à Villaines la Juhel.

Mme Lucette BILHEUX épouse LANOË, née le 26 mai 1936 à Chantrigné, décédée à Le Ham le 29 mai.

Mme Yvonne LEMARIÉ épouse VALLÉE, née le 16 août 1926 à Le Ham, décédée le 8 juillet à Javron-les Chapelles.

Mme Odile PERRIER épouse LELONG, née le 4 novembre 1931, décédée le 7 juillet à Javron-les-Chapelles.

## Désertification médicale - Extraits du courrier du Docteur Sallard

Nous avons souhaité vous informer par quelques extraits du courrier du Docteur SALLARD, adressé aux maires.

"Le Dr Matthieu LORIN quitte Villaines à la mi septembre. A moins d'un miracle, mes collègues les Docteurs Nelly Desbrais et Philippe Sommet continueront à prendre en charge leurs patients comme ils le font depuis une vingtaine et une trentaine d'années mais ils se retrouveront donc à deux au lieu de cinq à leur entrée dans le pôle.

- L'arrivée sur la MSPP Villaines Javron d'une sage femme Emilienne HELARD (07 69 72 42 31) qui assure des consultations le Mardi à Villaines et du Dr Dirk BORGWARD, gynécologue (06 78 66 29 17) qui assure des consultations le samedi à mon cabinet de Javron.

Une psychologue assure également des consultations sur le pôle de Villaines.

- Le Dr BORGWARD profite d'un loyer gratuit à Javron. Pour les autres acteurs qui interviennent à Villaines dans la partie « initialement médicale » (six cabinets initialement prévus pour les médecins), il serait souhaitable de prévoir des baux individuels pour plus de flexibilité afin que chaque acteur de santé, médecin ou non, puisse profiter d'un loyer à la carte en fonction de l'occupation qu'il fait des locaux.

L'ADOPS (association Départementale pour l'Organisation de la Permanence des Soins) est prête à louer un des bureaux médecins vacants pour les gardes de Week-End. Actuellement toute cette partie fait l'objet d'un bail unique avec la SCM (Société Civile de Moyen) qui ne peut sous louer les bureaux disponibles.

- Une jeune médecin assistante travaille deux demi-journées par semaine à Villaines.

- Le projet de télémédecine sur l'EHPAD de Javron a été validé par l'ARS (Agence Régionale de Santé). La mise en place devrait survenir courant 2019.

Etant donné que je prendrais ma retraite à 65 ans le 31 Décembre 2019, il me serait possible à partir de 2020, au cas où l'EHPAD ne trouverait pas de médecin disponible, d'assurer les consultations des résidents via télémédecine et au moins un passage par mois à l'établissement.

- Un infirmier de l'EHPAD Javron devrait partir en formation en septembre prochain (formation et remplacement sur l'établissement assuré par l'ARS) pour devenir infirmier en pratiques avancées (IPA). Cela fait partie de ce que le gouvernement appelle tâches déléguées : l'IPA pourra prendre en charge des patients chroniques stabilisés pour les renouvellements et la programmation des examens de surveillance en collaboration avec le médecin pour diminuer le volume de travail de ce dernier.

- Un exemple de tâche déléguée, mais dans le domaine administratif, déjà existant est le secrétariat: la secrétaire soulage le travail du médecin en prenant à son compte la partie administrative du dossier médical (prise des infos adresse, tel... scannage des courriers papiers, intégration de ceux ci et des mails dans les dossiers, intégration dans les dossiers des résultats d'examens, prise des RV urgents, contact des patients suite à des résultats biologiques perturbés ...etc.).

Le changement d'un bail entre CCMA et SCP Médecins de Villaines pour des baux individuels devra s'accompagner d'une réflexion.

Les éléments positifs de la réunion avec les représentants de la CCMA du 15 mai sont :

- L'assistant(e) aura un loyer de son local professionnel gratuit tant qu'elle (il) gardera ce statut. Valable également bien sûr si plusieurs assistants (tendance à travailler à temps partiel) ;

un médecin, nouvel installé, aura un loyer professionnel demi tarif pendant un an ;

tout médecin (assistant ou installé) aura un logement gratuit pendant 12 à 18 mois.

- Le Loyer de la Sage Femme et de tout intervenant dans le « secteur médical » sera gratuit tant que le bail restera au nom de la SCM ;

Quoiqu'il advienne, les médecins, en place depuis de nombreuses années, continueront à assumer leur travail et leurs charges relatives à leur exercice libéral, même si celui-ci a beaucoup changé essentiellement en raison de la désertification médicale.

Ce statut libéral leur offre quand même encore la possibilité du libre choix du mode et du lieu d'exercice."

# La fibre optique arrive sur votre commune : L'élagage des plantations est indispensable à son déploiement !

## Pourquoi élaguer ?

Téléphone et Internet sont des services indispensables pour les particuliers comme pour les professionnels et entreprises.



Les plantations situées à proximité des réseaux de communication aériens nécessitent une surveillance et un entretien régulier. Trop proches des câbles, elles peuvent provoquer un mauvais fonctionnement voire une interruption des services de téléphone et d'internet. Le frottement et la chute des branches peuvent ainsi provoquer des coupures aux conséquences graves en cas d'urgence : personnes dépendantes isolées, télétransmissions coupées, alarmes inactives, etc ...

## Qui doit élaguer ?

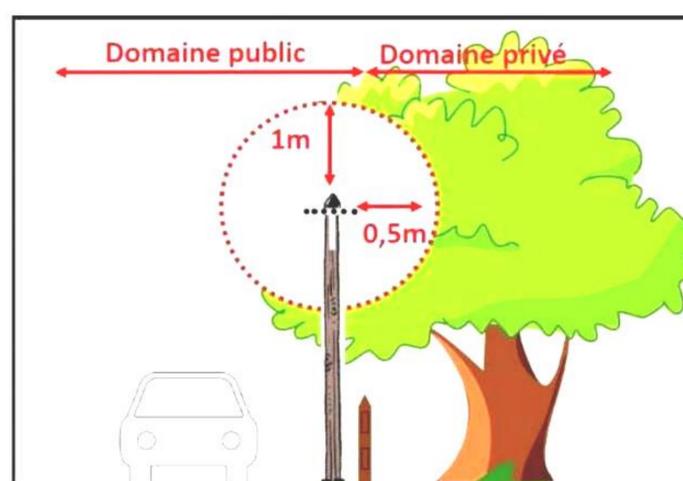
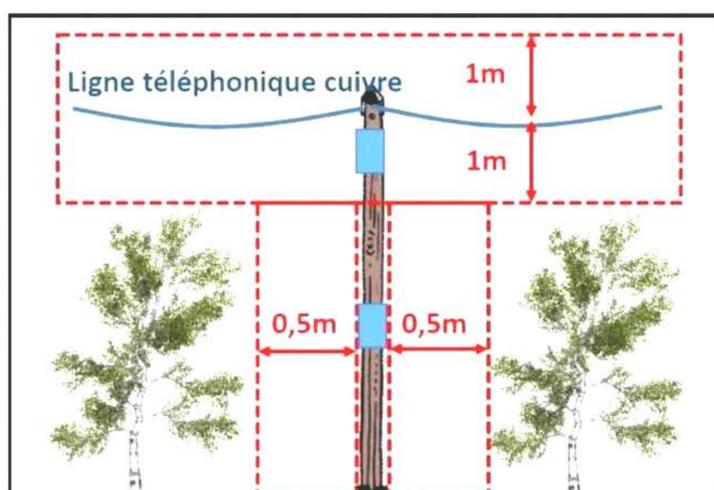
La loi Chassaigne du 07 octobre 2016, prévoit qu'il appartient aux propriétaires de réaliser l'élagage des plantations sur leur terrain, lorsque celles-ci sont trop proches des lignes de communication.



Les travaux de déploiement de la fibre optique sur votre commune nécessitent une intervention sur les lignes aériennes et donc un élagage conforme aux normes de sécurité. Au besoin, l'opérateur des travaux (la société Orange, missionnée par Mayenne Fibre) peut procéder à l'élagage des plantations gênantes, au frais du propriétaire, conformément à l'article L. 51 du code des postes et communications électroniques.

## Qui doit élaguer ?

Chaque plantation du domaine public ou privé doit respecter une distance d'1 m en hauteur et 50 cm en largeur avec les lignes de communication aériennes.



## VOS ARTISANS ET COMMERCANTS

### SUR LA COMMUNE

.....

**Nelly Gilet**

*Café restaurant, tabac  
5, rue principale,  
Tél. : 02-43-03-97-06*

.....

**Emmanuel Douillet**

*Plâtre, carrelage, menuiserie, faïence...  
La Héronnière,  
Tél. : 02-43-00-70-23*

.....

**Lavaleur Christian**

*Entrepreneur agricole  
Le Chêne Buin,  
Tél. : 02-43-03-98-63*

.....

**Lavaleur Concept's Habitat**

*Fabrication de cuisine, conseil en architecture intérieure  
3, Bellevue,  
Tél. : 02-43-03-97-26*

.....

**SA Salin Agriculture 53**

*Concessionnaire DEUTZ FAHR  
Mécanique agricole  
2, Bellevue,  
Tél. : 02-43-03-97-76*

.....

**Richard Nicolas**

*Travaux Publics  
Les Haies,  
Tél. : 06-03-64-03-40*

## VOTRE AGENDA

### AOÛT

Mardi 14 - Repas du Comité des fêtes

#### Feu d'artifice de la commune

Mercredi 15 - Vide-grenier la journée, course cycliste l'après-midi

Marché de créateurs à l'Espace des Arts.

### OCTOBRE

Mardi 23 - Concours de belote (Club des Bruyères)

Samedi 13 - Soirée dansante du Sporting Club Hamois.

### NOVEMBRE

Dimanche 11 - Commémoration (11H30 Mairie)

### JANVIER

Samedi 5 - Voeux du Conseil Municipal, 11H00 (salle socioculturelle)

Organisée par le Comité Des Fêtes

## FÊTE COMMUNALE LE HAM

14 / 15  
AOÛT

ATTENTION FEU D'ARTIFICE LE 14 AOÛT À 23H30

#### MARDI 14 Août

20h30 > Repas Entrecôte Frites à la salle Socioculturelle

SUR RÉSERVATION AU 06.69.99.12.98

animé par **Arnaud LEDAUPHIN**, magicien, suivi du feu d'artifice puis de l'orchestre **TRANSITION**

- Animations pour enfants
- Retraite aux Flambeaux

**FEU D'ARTIFICE À 23H30**

#### MERCREDI 15 Août

VIDE-GRENIER / BUVETTE / SAUCISSES / FRITES

14h30 > Course cycliste 1<sup>er</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> Catégories et juniors (départ face à la Mairie)

#### Animations :

- Jeux Enfants (structures gonflables gratuites)
- Buvette Saucisses Frites

## VOS NUMÉROS

### Mairie

5, rue de la Grotte 53250 LE HAM, Tél. : 02-43-03-97-07

mairie.leham@wanadoo.fr

#### Tél. des services communaux :

Salle socioculturelle : 02-43-03-99-58

École primaire : 02-43-03-94-77

Garderie : 02-43-04-29-29

### Communauté de Communes du Mont des Avaloirs

(déchets, assainissement, logements, urbanisme, voirie, culture, RAM, A.L.S.H enfance et jeunesse, sports (équipements), développement économique, environnement et développement durable, eau potable, tourisme).

1 rue de la Corniche de Pail

53 140 Pré en Pail,

Tél. : 02-43-30-11-11

accueil@cc-montdesavaloirs.fr

<http://www.cc-montdesavaloirs.fr>

### Numéros d'urgence

**15** SAMU (Service d'Aide Médicale d'Urgence)

**17** Police ou gendarmerie

**18** Pompiers

**112** Numéro d'urgence européen (permettant d'accéder aux trois services ci-dessus)

### Numéros utiles

**116117** Médecin de garde

**3237** Pharmacie de garde

**02.43.69.16.10** Dentiste de garde

#### Aide à domicile

Mme MALNUIT, «la Rousselière»,

Tél.: 02-43-03-33-89

#### Assistante maternelle

Mme THÉBAULT «Les Gouhonnières»,

Tél. : 02-43-03-91-30

#### Service garde eau (astreinte)

Villaines la Juhel Tél.: 02-08-10-28-34

ou Le Horps Tél.: 02-43-03-94-71

ou contacter Patrick BLANC 06-07-94-31-87